

## Les structures en AVOIR du français

Les clivées en *il y a ... qui* sont souvent mentionnées en tant que phénomène typique du français parlé (Lambrecht 1986, 1988a, Blanche-Benveniste 1997 : 93, Choi-Jonin et Lagae 2005, Dufter 2008), comme l'a confirmé l'étude conduite récemment par Karssenber (2018b) sur des corpus de grande taille. On parle de « clivage » car leur forme est équivalente à une structure argumentale où le SN et le verbe de la relative correspondent au sujet et au prédicat d'une proposition assertive : l'ordre canonique monoclausal sujet-verbe (Karssenber 2018b : 7).

Dans notre thèse, nous utilisons plus généralement l'appellation de « structure présentative biclausale » pour permettre une comparaison interlangue avec les formes biclausales du chinois, lesquelles, en l'absence de pronom relatif, ne peuvent pas être qualifiées de « clivées » au sens propre<sup>107</sup>. Cela dit, au cours du présent chapitre, nous emploierons parfois le terme de « clivée » en relation au français, celle-ci étant la terminologie utilisée dans certaines des études discutées<sup>108</sup>.

Dans ce qui suit, nous présentons dans ses grandes lignes les caractéristiques de la structure *il y a*, en isolant tout d'abord les emplois d'*il y a* au sens plein, en tant que verbe constructeur, des usages dans lequel il fonctionne en tant que « dispositif » (3.1). La distinction sémantique « classique » entre *il y a* existentiel, locatif et présentatif est illustrée (en 3.2), ainsi que les propriétés qui caractérisent ce dernier (3.3), qui nous intéresse le plus ici bien entendu.

Ensuite, nous considérons en détails les structures en *il y a* qui comportent des constituants nominaux à interprétation partitive (3.4), puisque nombre d'auteurs ont relevé un lien entre l'emploi d'une structure existentielle/présentative et l'opération de partition. Ce lien, d'ailleurs, nous intéresse tout particulièrement car nous le retrouverons en chinois (chapitre IV).

La discussion nous amènera à traiter de certaines formes considérées parfois comme des variantes de la structure en *il y a* biclausale (3.5). En premier lieu, nous traitons (en 3.5.1) de la forme incluant le pronom partitif (anaphorique ou nominal) *en* (« il y en a qui arrivent en scooter »), qui est directement connectée à la question de la partition référentielle dont nous venons de parler. Ensuite, nous discutons de la forme en Pro-avoir SN *qui* (« j'ai ma copine qui habite à Paris ») – en 3.5.2 – et

---

<sup>107</sup> Cependant, à notre avis le terme n'est pas hors contexte. Voir le chapitre IV, section 4.1 pour un approfondissement à ce sujet.

<sup>108</sup> D'après Lambrecht (1988, 2001, 2004) Léard (1992), Jullien (2008), Verwimp et Lahousse (2016), Karssenber (2016, 2017, 2018a, 2018b), Karssenber et Lahousse (2017, 2018), les structures en *il y a ... qui* sont incluses dans la catégorie des « clivées », à côté de ses instances prototypiques, comme les tournures introduites par *it* en anglais et *c'est* en français.

de la construction parataxique *il y a* SN *il(s)*... (« il y a le bus il arrive ») – en 3.5.3 – qui comportent un pronom personnel comme sujet de l’expression existentielle dans le premier cas, et à la place du pronom relatif *qui*, dans le deuxième.

La section 3.6 est consacrée aux fonctions que la structure biclausale en *avoir* du français peut assurer. Nous parlerons alors de « multifonctionnalité » car ses emplois ne se limitent pas à la mise en avant d’un nouveau référent (la fonction présentative). Après avoir discuté (en 3.6.1) de la distinction parfois maintenue entre la fonction présentative et la fonction événementielle (l’expression d’un événement), nous discutons de la fonction spécificationnelle (3.6.2) qui articule notamment l’énoncé en une partie assertée (*il y a* + SN) et une partie présupposée (la relative) et dont la fonction est celle d’exprimer une valeur pour une variable donnée. Enfin, en 3.6.3 nous discutons des autres articulations informationnelles qui ont été relevées notamment par l’étude de Karssenber (2018b).

La section 3.7 fait le point sur la question de la définitude du SN accueilli dans la structure biclausale en *il y a*. Les structures présentatives (et non spécificationnelles) ont tendance à comporter des SN indéfinis – à hauteur de 89% d’après l’étude de corpus de Karssenber (2018b : 100) susmentionnée (voir la section 3.6.3, tableau III-3.), ce qui relativise la différence entre le français et le chinois concernant la restriction de la définitude, et ce malgré le fait que les exemples cités dans la littérature concernée comportent très souvent des noms propres (« il y a Jean qu’a téléphoné »). Cependant, la possibilité d’enchâsser des noms définis pour le français reste avérée, ce qui rend les structures de cette langue plus flexibles en quelque sorte par rapport à celle du chinois sur ce point précis.

En 3.8, nous considérons l’emploi de la séquence biclausale en *avoir* en tant que stratégie globale de structuration du discours ; un lien est fait avec les autres introducteurs disponibles en français (*je vois, c’est, voilà*) qui ont tous en commun de permettre une reprise du référent au moyen d’un enchaînement de propositions relatives.

La section 3.9 discute du rapport de la structure biclausale en *avoir* avec sa « contrepartie » monoclausale S-V. Si dans certains cas l’équivalence s’effectue sans problèmes (notamment en présence d’un nom propre), dans d’autres cas des ajustements lexicaux sont nécessaires. Un lien avec les structures en *you* du chinois enchâssant des noms nus est établi.

La section 3.10 conclut le présent chapitre et résume son contenu.

### **3.1. La séquence *il y a* : du verbe recteur au dispositif syntaxique**

Tout comme la forme espagnole correspondante (*ha-y*), la séquence existentielle en *il y a* du français s'est développé à partir du latin *ibi habet* (voir le chapitre I, section 1.2.2.1 pour les détails sur l'origine de l'opérateur existentiel AVOIR). Elle est formée par le pronom explétif *il* ; le clitique *y* et le verbe *avoir*, qui peut être décliné en différents temps verbaux, les plus fréquents étant néanmoins le présent et l'imparfait. On remarquera qu'à l'oral, le pronom explétif peut être omis<sup>109</sup> :

« The phrase *y'a* NP corresponds to standard French *il y a* NP 'there is NP', in which *y* is preceded by the dummy subject pronoun *il*. The history of the expression shows that the subjectless form *y'a* is not a popular innovation of modern spoken French, as might be thought, but a form that has remained essentially unchanged since the beginnings of the French language, the subject pronoun *il* (normally /i/ before consonants and glides) appearing, disappearing and reappearing over the centuries. Spoken French *y'a* is thus the mirror image of Spanish *hay* (historically *ha+y*), both going back to a combination of Vulgar Latin *habet* 'he/it has' with the distal deictic adverb *ibi* » (Lambrecht 1988a : 137).

Tout d'abord, il convient d'isoler comme le fait Blanche-Benveniste (1990, 1997) les énoncés où *il y a* est un verbe recteur des contextes où cette unité ne fonctionne pas comme une construction verbale et perd son autonomie phrastique.

Dans les exemples suivants, *il y a* est un verbe au sens plein qui sélectionne ses compléments et « situe l'existence d'un élément dans l'espace ou le temps » (Blanche-Benveniste, 2010 : 133) :

- (III.1) a. *Il y a une île entre le Japon et la Chine* (Blanche-Benveniste 2010 : 133)  
 b. *Il y avait des habitants, il y en eu, il y en aura* (Blanche-Benveniste 2000 : 92)

Un cas de figure différent est représenté par les structures où la séquence *il y a* perd ses capacités de construction. Ainsi, à côté de son usage en tant que prédicat de plein statut, Blanche-Benveniste (2000) identifie les cas où *il y a* fonctionne comme un support à d'autres verbes, et c'est dans ce cadre que l'auteure s'appuie sur le concept de « dispositif ». Les dispositifs syntaxiques sont des variations de l'arrangement des constructions verbales opérant au niveau de la macrosyntaxe, qui correspondent à différentes répartitions de l'information (Blanche-Benveniste 2000 : 158) :

« La notion de dispositif [...] fournit un cadre descriptif qui permet, sous divers arrangements linéaires, de dégager les invariances dans la relation entre le verbe et les éléments qu'il construit » (Capeau 2001 : 161).

<sup>109</sup> « In fact, the appearance of *il* before *y* in written French seems to be due to the prescriptive influence of 17th century grammarians, who thought that this subject pronoun was a logical requirement [...]. Like its deictic counterpart [*voici/voilà* NP] [...], existential [*y a* NP] is thus grammatically a truly subject-less construction » (Lambrecht 2000 : 674, note 21).

Ainsi, *avoir* est considéré comme un dispositif dans des exemples où il joue un rôle de complément temporel, comme :

(III.2) *Il est arrivé il y a déjà deux ans* (Blanche-Benveniste 2000 : 92)

Ici, la séquence *il y a* ne fonctionne plus comme une construction verbale, mais comme support, dans ce cas notamment en tant que support à des rections de temps (Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 65). A côté de cette fonction temporelle spécifique, *il y a* peut avoir d'autres usages en tant qu'auxiliaire de dispositif syntaxique. Ce que certains auteurs ont appelé « le *il y a* présentatif » rentre précisément dans cette catégorie.

### 3.2. *Il y a* existentiel, locatif et présentatif

Une classification de type sémantique distingue entre trois types de structure en *il y a...qui* : le *il y a* existentiel, locatif et présentatif *stricto sensu*<sup>110</sup>. Léard (1992 : 31-35) distingue d'un côté les séquences en *il y a* au sens locatif et existentiel, doués d'un sémantisme et d'un statut verbal pleins, en contraste avec le *il y a* présentatif, qui lui n'est pas pourvu d'autonomie phrastique. Ainsi, *il y a* locatif (III.3) peut se paraphraser par *il se trouve* ou *on aperçoit* tandis que dans son emploi existentiel (III.4) il correspond aux tournures *il existe*, *on trouve*. Il s'agit là des cas où *il y a* est un verbe « constructeur » dans la terminologie de Blanche-Benveniste (2000).

(III.3) a. *Sur l'autre trottoir, il y a quelques hommes.*

b. *Sur l'autre trottoir, il se trouve / on aperçoit quelques hommes.*

(III.4) a. *Mais il y a des gens qui sont allergiques.*

b. *Il existe / on trouve des gens qui sont allergiques.* (Choi-Jonin et Lagae 1997)

Nombre d'auteurs se sont intéressés à l'usage présentatif de la séquence en *avoir*, dont l'exemple typique est présenté en (III.5).

---

<sup>110</sup> Nous convenons avec Williems et Meulleman (2010) que « [t]ant la terminologie utilisée que la classification proposée donnent lieu à pas mal de controverses. Ainsi la distinction entre les existentiels et les locatifs a été mise en doute, les deux étant intimement liés : dans la plupart des langues la présence de locatifs semble en effet essentielle dans les affirmations d'existence, au moins dans leur structure logico-sémantique, si ce n'est dans leur structure argumentale [...]. De plus la distinction d'une sous-classe de "présentatifs" à l'intérieur d'une construction globale appelée "présentative" ne peut prêter qu'à confusion ».

(III.5) *Il y a le téléphone qui sonne*<sup>111</sup> (= I.30)

Comme le remarque Karssenber (2018b : 37), la frontière entre les constructions locatives, existentielles et présentatives reste controversée et floue :

« there is no consensus about the question whether locative sentences and existential sentences are discrete sentence types, or whether one is a subtype of the other. Moreover, “presenting” a new referent or event is also closely linked to the expression of the *existence* of this referent (or occurrence of an event) at a certain *location* [...]. Consequently, the boundaries between the different categories may rightfully be expected to become blurry when applied to authentic language data »<sup>112</sup> (Karssenber 2018b : 37).

Il s’en suit qu’une classification reposant uniquement sur l’interprétation sémantique de « *il y a* » ne se révèle pas très utile pour appréhender le phénomène en question. C’est ainsi que les études antérieures ont mis en avant toute une série de propriétés (concernant le prédicat, l’élément nominal, et la proposition relative dans son ensemble) caractérisant le *il y a* présentatif, que nous passons en revue dans la section suivante.

### 3.3. Les propriétés caractérisant *il y a* présentatif

Dans la littérature, plusieurs propriétés définitoires ont été proposées pour le *il y a* présentatif. Une de ses caractéristiques tient à la nature du prédicat de la relative (le V2). Certains auteurs estiment que *il y a* présentatif n’admet pas un prédicat statif (Lagae et Rouget 1998). Confrontons l’énoncé en (III.5) avec le suivant :

(III.6) \**Il y a le téléphone qui est rouge*<sup>113</sup> (Lagae et Rouget 1998 : 322)

Cependant, comme le remarque Lambrecht (2002), des énoncés comme (III.7-8) sont tout à fait courants (nous parlerons de la « variante » de la structure biclausale en *il y a* comportant un pronom personnel au sein de la formule existentielle en 3.5.2) :

---

<sup>111</sup> Pour la précision, il s’agit là du sous-type appelé « événementiel » (*event-reporting* chez Lambrecht 1986), dont la fonction n’est pas celle de présenter une entité dans le discours mais de rapporter un événement, dans lequel l’entité est nécessairement impliquée (voir la section 3.6.1).

<sup>112</sup> Nous avons parlé de la différence entre structures présentatives et structures existentielles, ainsi que du rapport entre la *présence* et l’*existence* dans le chapitre I, section 1.2.2.2.

<sup>113</sup> Notons cependant, que l’étrangeté de (III.6) est due à la difficulté d’envisager une situation où cet énoncé serait informatif. Imaginons un contexte (improbable) où le téléphone a été remplacé, à l’insu du locuteur, avec un nouvel exemplaire rouge : « *il y a le téléphone qui est rouge...!* » nous paraît moins inacceptable. Nous parlerons de l’importance du contexte en discutant les exemples (II.25-26) plus bas.

(III.7) *J'ai ma voiture **qui** est en panne* (Lambrecht 2002 : 195)

(III.8) *Elle a son père **qui** est à l'hôpital* (Blanche-Benveniste 1983<sup>114</sup>)

Ici, les V2 sont des prédicats statifs, indiquant une condition (III.7) ou localisation (III.8) où l'entité en question se trouve. Cependant, les situations décrites par ces énoncés sont construites comme des évènements plutôt que des états, car il s'agit de prédicats épisodiques (nous en avons parlé dans le chapitre I, section 1.2.3) :

« This interpretive effect is possible because the RC [relative clause] predicates are of the STAGE-LEVEL rather than the INDIVIDUAL-LEVEL type, i.e. the denoted states are temporally bounded. As a result, these predicates can be interpreted eventively, under pressure from the constructional environment in which they occur » (Lambrecht 2002 : 195).

Choi-Jonin et Lagae (2005 : 44-45) parlent en termes de prédicat spécifiant : *il y a* présentatif exprimant une « marque explicite de processivité », la construction ne peut pas comporter des énoncés dénotant des propriétés. Ainsi, l'exemple en (III.9) ci-dessous ne peut pas s'interpréter en réponse à la question *qu'est-ce qui se passe ?* et ne peut donc que relever de *il y a* existentiel (= « il existe, on trouve »), enchâssant à son tour un SN indéfini à lecture partitive (= « certains, une partie des conducteurs ») – nous reviendrons sur ce dernier point plus tard.

(III.9) ?? *Il y a des conducteurs de taxi **qui** sont gros*  
*Il existe/on trouve des conducteurs de taxi qui sont gros* (Choi-Jonin et Lagae 2005)

Or, comme le remarquent Léard (1992) et Lambrecht (2002), la structure en *il y a* présentative peut aussi bien comporter un prédicat d'individu, lorsque le contexte déclenche une lecture épisodique (la situation dans laquelle ces énoncés pourraient être prononcés est précisée plus bas) :

(III.10) *Il y a Pierre **qui** est blond* (Léard 1992 : 53)

(III.11) *Ya Sacha **qui** est grand !* (Lambrecht 2002 : 195)

Comme le formule Karssenbergh (2018b : 39), les prédicats qui sont lexicalement des prédicats d'individu peuvent être interprétés comme des prédicats épisodiques, si le contexte le permet (« predicates that are lexically individual-level can be *interpreted* as stage-level predicates, depending on the discourse context »). Dans les termes de Lambrecht, le sémantisme inhérent à la construction

---

<sup>114</sup> Cité dans Lambrecht (2002 : 195).

présentative peut avoir le dessus sur l'aspect lexical d'un prédicat d'individu, si les conditions discursives appropriées sont remplies (« [i]t is possible for the lexical aspect of an individual-level predicate to be overridden by the inherent constructional meaning of the PRC [presentational relative clause], given the appropriate discourse conditions », 2002 : 195). C'est ce qui se produit en [III.10] : cet énoncé est prononcé lorsque le fait d'« être blond » représente un changement et non une propriété permanente (Karssenber 2018b : 39). Similairement, en (III.11), où le locuteur parle d'un ami commun que l'interlocuteur n'a pas vu depuis longtemps, la propriété « être grand » est interprétée comme « être devenu grand », un changement :

« By coding the proposition 'Sacha is tall' by means of the *ya*-cleft PRC [presentative relative clause], the speaker coerces the individual-level predicate 'be tall' into event construal, conjuring up the image of a child who has grown faster than expected and whose tallness would be a surprising sight to anyone who has not seen him for some time. It is clear that **this interpretive effect is due solely to the inherent meaning of the presentational construction, not to the lexical content of the words instantiating it** » (Lambrecht 2012 : 195-96, notre emphase).

Une deuxième caractéristique du *il y a* présentatif concerne le type de proposition relative. La relative qui suit le *il y a* présentatif n'est pas une relative restrictive (une relative qui restreint le domaine de référence du nom qu'elle modifie), mais une pseudo-relative (Giry-Schneider 1988) ; appelée une relative « prédicative » chez certains auteurs dont Lagae et Rouget (1998) et Choi-Jonin et Lagae (2005).

Du point de vue de la structure informationnelle, les pseudo-relatives véhiculent de l'information assertée tandis que la relative restrictive comporte de l'information présupposée. Bartning et Kirchmeyer (2003) parlent en termes de relatives « continuatives » – exprimant des informations qui font avancer le récit – et relatives « descriptives » – celles qui encodent des informations d'arrière-plan.

D'un point de vue structurel, on estime que la relative restrictive forme un SN complexe avec son antécédent (III.12), tandis que la pseudo-relative est externe au SN introduit par *il y a* (Lambrecht 1986, 2001, Choi-Jonin et Lagae 2005).

(III.12) (*Jusqu'à quel âge, les enfants ou les ados n'aiment pas le fromage? Doit-on les éduquer au goût? hein? Il ne faut pas généraliser, il y a [des enfants qui aiment le fromage]*<sub>SN COMPLEXE</sub>, d'autres non. (YCCQA, Karssenber et Lahousse 2018)

Un certain nombre de propriétés et de tests linguistiques permettent de distinguer les deux types de relative (impossibilité de pronominalisation et de dislocation, d'omission de la relative, de

commutation avec un SN adjectival ou prépositionnel dans le cas d'une relative prédicative ; voir Karsenberg 2018b : 25-33 pour plus de détails).

Il est important de noter que les pseudo-relatives peuvent avoir un nom propre comme antécédent (III.13), ce qui n'est pas possible dans le cas d'une relative restrictive. Cela s'explique par le fait que la fonction restrictive n'est pas compatible avec un antécédent dont la référence est déjà établie (Lambrecht 1986 : 118, Anscombe 1996, Choi-Jonin et Lagae 2005).

(III.13) *quand y a Marta **qui** vient avec son mari elle parle roumain* (CFPP2000)

Il en découle qu'une troisième caractéristique distinguant le *il y a* présentatif concerne la nature de l'élément nominal. En reprenant la distinction sémantique évoquée plus haut, Choi-Jonin et Lagae (2005) remarquent que le *il y a* existentiel, caractérisant les éléments d'une sous-classe, ne peut pas accueillir des SN définis (voir aussi Léard 1992 : 31-35). De plus, lorsque la structure en *il y a* existentiel inclut un indéfini, ce dernier ne peut recevoir qu'une lecture partitive.

En revanche, le *il y a* présentatif ne présente pas de contraintes pesant sur le constituant nominal. En effet, la structure peut accueillir aussi bien un constituant nominal défini qu'un constituant indéfini ; de plus, dans ce dernier cas le SN peut recevoir une lecture existentielle ou une lecture partitive (III.14).

(III.14) ***Il y a** une roue **qui** a été arrachée* (Choi-Jonin et Lagae 2005)

Choi-Jonin et Lagae (2005) résument ainsi les caractéristiques qui définissent le *il y a* présentatif :

« *Il y a* présentatif se combine uniquement avec une relative prédicative et avec un prédicat spécifiant, mais ne subit pas de contrainte concernant le constituant nominal. *Il y a* existentiel manifeste plus de contraintes ; il nécessite un SN indéfini à lecture partitive, une relative adjectivale et un prédicat non spécifiant. Enfin, *il y a* locatif se construit avec une relative adjectivale et n'est pas soumis à des contraintes portant sur le type de prédicat ou le type de constituant nominal. »

Ces propriétés sont illustrées dans le tableau suivant :

**Tableau III-1.** *Propriétés de il y a locatif, existentiel et présentatif (Choi-Jonin et Lagae 2005)*

propriétés	Paraphrase	Type de constituant nominal introduit par <i>il y a</i>			Prédicat de la relative Spécifiant
		Défini	Indéfini		
			partitif	existentiel	
locatif	<i>il se trouve on aperçoit</i>	+	(+)	+	±
existentiel	<i>il existe on trouve</i>	-	+	-	-
présentatif		+	+	+	+



Or la distinction entre relatives prédicatives et relatives restrictives n'est pas toujours aisée à établir, en particulier lorsqu'on a affaire à une relative qui inclut un prédicat pouvant être spécifiant et un antécédent indéfini à lecture partitive. L'énoncé suivant montre un exemple de cas ambigu, qui est susceptible de recevoir une double interprétation :

(III.15) *Il y a beaucoup de clients **qui** choisissent les spécialités régionales.*  
(Choi-Jonin et Lagae 2005)

L'exemple en (III.15) peut décrire un certain type de clients (*il y a* existentiel suivi d'une relative restrictive : SN complexe) ou bien asserter un événement (*il y a* présentatif + relative prédicative comportant un prédicat spécifiant). Il en va de même pour l'énoncé suivant (Pierrard 1985 : 48, rapporté dans Karsenberg et Lahousse 2016) :

(III.16) a. (*Que se passe-t-il ?*)  
*Il y a le vase **qui** est cassé.*

b. (*Qu'est-ce qu'il y a sur la table ?*)  
*Sur la table, **il y a** [le vase **qui** est cassé]*

L'énoncé peut s'interpréter selon le contexte comme une structure clivée à valeur prédicative exprimant le fait que « le vase est cassé » (III.16a) ou bien comme un constituant nominal complexe introduit par la séquence *il y a*, dont la proposition relative décrit le « vase » spécifique auquel le locuteur se réfère : celui « qui est cassé » (III.16b).

Il en ressort que la distinction entre relatives restrictives et prédicatives est dépendante du contexte, dont la prise en compte devient une étape importante pour comprendre le phénomène en question, comme le font remarquer Karsenberg et Lahousse (2018) :

« The importance of context for the analysis of clefts is what makes the use of corpus particularly valuable for this field of study, since examples in linguistic literature are all too often given without or with very little context » (Karsenberg et Lahousse 2018).

### 3.4. *Il y a* et constituants nominaux à interprétation partitive

Blanche-Benveniste (2000 : 93) analyse la séquence *il y a* dans des énoncés tels que (III.17-18) comme « un dispositif auxiliaire de la détermination nominale », puisque la tournure en *avoir* sert de « base à des expressions indéfinies sujets » (Blanche-Benveniste 2000 : 93).

(III.17) *il y a un homme qui est entré* (Blanche-Benveniste 2000 : 92)

(III.18) *il y a peu de gens qui font quelque chose* (Blanche-Benveniste 2000 : 93)

Nous nous intéressons dans cette section tout particulièrement aux énoncés du deuxième type (III.18) qui comprennent un SN à lecture partitive, puisque nombre d'auteurs ont remarqué qu'ils ont des caractéristiques particulières. Comme le remarquent Choi-Jonin et Lagae (2005) :

« L'indéfini à lecture partitive opère [...] une partition dans un ensemble présupposé, qu'il s'agisse d'un ensemble mentionné dans un contexte antérieur (emploi anaphorique) ou d'un ensemble de référents humains lié à l'emploi nominal de *il y en a* ou *certain*s » (Choi-Jonin et Lagae 2005).

Lambrecht (2002 : 189) s'intéresse aux structures en *il y a* incluant un SN partitif quantifié et indéfini :

(III.19) *Y a beaucoup d'Américains qui approuvent la violence*

(III.20) *Y a peu d'Américains qui aiment l'opéra* (Lambrecht 2002 : 189)

Ces énoncés sont problématiques dans la mesure où leur fonction est difficilement interprétée comme « présentative » :

« These sentences do not have a presentational function proper, i.e. they do not serve to introduce entities into a discourse world in order to make them accessible for subsequent predication. It is difficult to imagine a discourse where the NP *beaucoup d'Américains* in [III.19] would be taken up by an anaphoric pronoun » (Lambrecht 2002 : 206).

Cela est particulièrement visible en (III.19) et (III.20) étant donné que ces énoncés correspondent à l'équivalent logique *il n'y a pas beaucoup de gens qui font quelque chose* et *il n'y a pas beaucoup d'Américains qui aiment l'opéra* respectivement, où le SN en question est nié (« [o]ne cannot present in a discourse an entity that does not exist », Lambrecht 2002 : 190).

Furukawa (1996 : 71-85) remarque que les structures en *il y a* comportant un élément nominal quantifié (III.19-20) incluent une relative restrictive, à la différence des structures présentatives en *il y a* qui incluent, elles, une relative prédicative. Il s'agit en effet de cas ambigus relativement à la définition classique des clivées en *il y a*, étant donné que les énoncés ont un équivalent monoclausal S-V mais comportent effectivement une relative restrictive Karssenber (2018b : 79-83).

Karssenber (2018b : 85) propose de voir ces cas comme des instances périphériques de clivée en *il y a*, qui remplissent certains – mais pas tous – de leurs critères définitoires.

Prototype definition:

- i. The *most central* instances of *il y a* clefts are characterized by the following three properties: (i) the sentence can be declefted, (ii) the relative clause is not restrictive, (iii) the utterance has either eventive or specificational (*not* stative, non-specificational) semantics.
- ii. More peripheral instances of *il y a* clefts display one or two but *not all three* of these properties. For instance, if a sentence can be declefted, but contains a RRC [restrictive relative clause...], this *il y a... qui* sentence is a *more peripheral instance* of an *il y a* cleft. (Karssenbergh 2018b : 85)

Lambrecht (2002 : 191) voit quant à lui dans ces formes un sous-type de clivée en *il y a* dont la fonction n'est ni présentative ni événementielle (3.6.1) mais où l'emploi d'une structure biclausale est motivé pragmatiquement par le fait de ne pas faire commencer l'énoncé par un déterminant indéfini<sup>115</sup>, une tournure qu'on préfère effectivement éviter dans la langue parlée (voir le chapitre I, section 1.3 pour une discussion de cette contrainte à travers les langues), comme le soulignent entre autres Cappeau et Deulofeu (2001).

En effet, on a souvent remarqué que les sujets indéfinis partitifs sont particulièrement contraints en position de sujet<sup>116</sup> (Van de Velde 1995, Anscombre 1996, Cappeau et Deulofeu 2001, Lambrecht 2002 : 191, 2010 : 80, Choi-Jonin et Lagae 2005 *inter alia*) ; par conséquent, lorsque le SN accueilli par la structure en *avoir* est un constituant nominal introduit par le déterminant *un* ou *des* à lecture partitive, l'équivalent S-V est difficilement acceptable :

(III.21) (*Question : Je voudrais acheter une caméra numérique pas trop chère et bien? que me conseillez vous?*) *Y'a des appareils photos qui filment très bien avec un bon son en plus...*

(III.22) a. *?Des appareils photos filment très bien avec un bon son en plus.*

b. *Certains appareils photos filment très bien avec un bon son en plus.*

(adapté de Karssenbergh 2018b : 133-134)

Les énoncés de ce type (III.22a) deviennent acceptables lorsque le SN sujet est introduit par un déterminant explicitement partitif, tel que *certains* (III.22b). Comme le remarque Karssenbergh 2018b : 133-135) :

---

<sup>115</sup> En cela, Lambrecht rejoint l'analyse de Blanche-Benveniste mentionnée au début de cette section, laquelle ne fait cependant pas de différence entre les SN à lecture existentielle et ceux à lecture partitive.

<sup>116</sup> « Cette contrainte [envers les syntagmes nominaux indéfinis en position sujet] a bien été relevée pour le français. Elle est spectaculaire pour les partitifs » (Cappeau et Deulofeu 2001, notre emphase).

« The problem that occurs when the sentence is declifted is that the partitive reading seems to be unavailable when the NP appears in subject position [...]. In other words, the NPs of the type “*des N*” introduced by *il y a* can have a partitive interpretation, but the preverbal subject position does not easily allow for such a reading. Consequently, the NP is not licensed as a preverbal subject, and the utterance requires a lexical adjustment (which does not alter the original proposition) in order to be acceptable » (Karssenbergh 2018b : 133-135).

Choi-Jonin et Lagae (2005) estiment que le *il y a* présentatif (suivi par une relative prédicative) exprime un jugement thétique, sauf s’il comporte un indéfini à lecture partitive. Dans ce cas, on a affaire à un jugement réalisé en deux temps, catégorique. L’association de l’entité à un ensemble est suivie par la prédication d’une propriété à son propos. Reprenons les exemples de Blanche-Benveniste (2000 : 93) cités *supra* que nous reportons ici par convenance :

(III.23) *il y a un homme qui est entré* (= III.17)

(III.24) *il y a peu de gens qui font quelque chose* (= III.18)

Contrairement aux indéfinis à lecture existentielle (III.23) qui nécessitent un prédicat spécifiant assurant l’ancrage spatio-temporel, les indéfinis à lecture partitive (III.24) « ne sont pas installés dans le discours uniquement par l’intermédiaire du prédicat ; ils se présentent ou sont donnés comme appartenant à un ensemble déjà installé, connu ou accessible et ce fait doit être mentionné dans la mémoire discursive, quelle que soit la représentation qu’on lui en donne » (Kleiber 2001 : 62 ; cité dans Choi-Jonin et Lagae 2005). Aussi :

« Avec un indéfini à lecture partitive, on n’a [...] plus affaire à un jugement thétique mais à un jugement catégorique. Ce dernier comporte [...] deux parties bien distinctes, qui expriment l’existence d’une entité, d’une part, et de l’autre, l’attribution d’une propriété à cette entité. Un indéfini à lecture partitive devrait alors faire partie du jugement d’attribution, étant donné qu’il présuppose un ensemble dont il est extrait et que c’est ce dernier qui devrait relever du jugement d’existence. Or, il nous semble qu’il peut être représenté soit comme faisant partie d’un jugement d’existence, dans ce cas c’est la relation d’appartenance qui est mise en relief, soit comme faisant partie d’un jugement d’attribution, dans ce cas c’est la spécificité du référent représenté par l’indéfini qui est mise en relief. Autrement dit, soit on considère d’abord l’ensemble présupposé, puis on vérifie si une partie de cet ensemble satisfait la propriété donnée par le prédicat, et dans ce cas, la vérification se passe au niveau du jugement d’existence ; soit on considère d’abord la propriété donnée par le prédicat, puis on vérifie si à cette propriété peut correspondre une partie de l’ensemble présupposé, et dans ce cas, la vérification se passe au niveau du jugement d’attribution » (Choi-Jonin et Lagae 2005, notre emphase).

Or, quand le SN indéfini à lecture partitive apparaît en position sujet sans être précédé de *il y a*, c'est l'opération de partition (se situant au niveau du jugement d'existence) qui est mise en avant. Les auteures avancent ainsi l'hypothèse que « la construction en *il y a* permet de neutraliser la mise en relief du jugement d'existence qu'on a lorsque le SN indéfini à lecture partitive figure directement en position sujet » (Choi-Jonin et Lagae 2005).

En somme, si pour Choi-Jonin et Lagae (2005), *il y a* sert à neutraliser la mise en relief du jugement d'existence propre au SN indéfini à lecture partitive en position sujet, d'après Karsenberg (2018b : 134) *il y a* semble accentuer l'interprétation partitive du SN, laquelle n'est pas directement accessible lorsque ce dernier se trouve en position de sujet, c'est pourquoi un élément lexical explicitement partitif est nécessaire (III.22b).

Nous reviendrons sur le rapport entre les structures biclausales en *avoir* et les structures « équivalentes » monoclausales S-V en 3.9. Dans ce qui suit, nous nous intéressons aux formes considérées parfois comme des « variantes » de la structure présentative en *il y a*, en commençant par la tournure comportant le pronom partitif *il y en a (...) qui*, qui est en lien direct avec ce dont nous venons de discuter dans cette section.

### 3.5. Les formes « variantes » de la structure présentative biclausale en *il y a*

#### 3.5.1. La forme *il y en a (...) qui*

Nous discutons ici de la séquence introduite par la formule en *avoir* où le constituant nominal est représenté par le pronom clitique *en* suivi éventuellement d'un quantifieur.

Comme le rappellent Cappeau et Deulofeu (2001), on distingue deux emplois du pronom *en*, l'un anaphorique et l'autre nominal. Considérons les exemples suivants :

(III.25) (A propos du trafic à Paris)  
*à l'heure actuelle j'm' plains pas, **ya un camarade d'usine qui** m'ramène en voiture jusqu'aux Quatre Routes pour prendre l'autobus* (Lambrecht 2002 : 185)

(III.25') (Parmi les camarades d'usine) **il y en a un qui** m'ramène en voiture  
(adapté de Lambrecht 2002 : 188)

(III.26) (A propos de la pénurie alimentaire sous l'occupation nazi de Marseille)  
*moi j'avais une voisine qui était habituée à bien boire et bien manger, et bien presque elle en devenait folle d'être privée de la nourriture comme ça* (Lambrecht 2002 : 185)

(III.26') (*Parmi mes voisins*) **j'en avais une qui était habituée à bien boire et bien manger**  
(adapté de Lambrecht 2002 : 188)

Dans les énoncés en (III.25') et (III.26'), le pronom *en* a valeur anaphorique et renvoie à un ensemble déjà évoqué dans le discours. En même temps, le numéral (*un* et *une*) dénote une entité faisant partie de cet ensemble :

« What is being introduced into the discourse [...] is a hearer-new member of the hearer-old set, denoted by an accented postverbal quantifier [...]. This quantifier necessarily plays a focus role in the proposition » (Lambrecht 2002 : 188).

En (III.27) le *en* au sein de la séquence *il y en a qui* renvoie à l'ensemble référentiel *les profs* dans lequel il opère une partition :

(III.27) *les profs # ça dépend # **il y en a qui** sont # un peu racistes hein **il y en a # pa # par***  
*exemple ma prof de de math elle est un peu raciste* (Cappeau et Deulofeu 2001)

Le *en* nominal, quant à lui, ne dispose pas d'antécédent qu'il reprend par anaphore et renvoie par défaut à un référent pluriel indéterminé et humain. Comme le remarquent Cappeau et Deulofeu (2001), si (III.28a) peut encore être interprété comme *en* à valeur nominale puisqu'on peut facilement interpréter le verbe *ruminer* au sens figuré, en écoutant l'énoncé en (III.28b) on cherchera nécessairement un antécédent puisqu'un sujet [+ humain] n'est pas attribuable au verbe *se dévisser*.

(III.28) a. *tiens **il y en a qui** ruminent*  
b. ***il y en a qui** se dévisserent* (Cappeau et Deulofeu 2001)

Dans le cas de *il y en a qui* sans quantifieur, la présence de *il y a* est grammaticalement nécessaire puisque ni le pronom clitique ni d'autres éléments ne peuvent occuper la position sujet<sup>117</sup>. Lorsque *en* s'accompagne d'un quantifieur, ce dernier peut théoriquement être sujet dans une structure « dé-clivée » S-V, mais le résultat est souvent peu naturel (III.29b) :

(III.29) a. (Début du titre) **Il y en a un qui doit en avoir marre qu'on parle de « l'affaire Baupin »,**  
*c'est Alex Baupain, le chanteur* (Une de Libération, 11/05/2016)

---

<sup>117</sup> « En effet, le pronom partitif ne peut fonctionner seul comme sujet ou topique pour des raisons morphologiques : il s'agit d'un clitique qui doit s'appuyer sur une catégorie verbale pour fonctionner et il n'a pas une morphologie de sujet » (Cappeau et Deulofeu 2001 : 32).

- b. ??Un doit en avoir marre qu'on parle de « l'affaire Baupin », c'est Alex Beaupain, le chanteur

Selon Blanche-Benveniste (1990 : 65), la tournure *il y en a qui* serait une forme alternative du pronom indéfini *certain*s typique de l'oral :

(III.30) *il y en a qui* voulaient pas parler, mais *certain*s euh racontaient

(Blanche-Benveniste 1990 : 65)<sup>118</sup>

« Entre la tournure avec *il y en a* [...] et celle qui utilise le pronom indéfini *certain*s [...], il n'y a pas de différence syntaxique à proprement parler mais seulement une différence dans le choix du morphème marquant le caractère indéfini. **On peut dire qu'un instrument de détermination nominale indéfinie est masqué derrière les apparences du verbe impersonnel *il y a*** » (Blanche-Benveniste 2000 : 94, notre emphase).

Considérons les énoncés suivants (dont nous gardons la traduction anglaise d'origine pour comparaison) :

(III.31) a. *Y en a qui* approuvent la violence

'Some approve of violence'

b. *Y en a qui* aiment l'opéra

'Some like opera'

(Lambrecht 2002 : 189)

A la différence des exemples en (III.25'-26'), qui introduisent un membre spécifique non identifiable d'un ensemble donné, et similairement à ce qui a été observé pour les formes discutées en 3.3 (exemple III.18), il est difficile d'interpréter ces énoncés comme présentatifs :

« It is clear that this PRC [presentational relative clause] subcategory can't have a presentational function since the focus argument denoting the presented entity is absent. The focus in the main clause is therefore not the theme entity, whose discourse presence is pragmatically presupposed (and which therefore has a topic function), but the existential predicator itself » (Lambrecht 2002 : 191-192).

Lambrecht (2002 : 192) fait une analogie avec les formes du latin, du type :

(III.32) *Sunt qui dicunt...*

sont qui disent

'Il y a [ceux] qui disent...' (= 'Il y en a qui disent...')

(adapté de Lambrecht 2002 : 192)

<sup>118</sup> Cité dans Cappeau et Deulofeu (2001 : 19), leur exemple (18).

En (III.32), l'élément en focus (cf. *en*) et le locatif topique<sup>119</sup> (cf. *y*) sont absent de la structure phrastique, ce qui fait du verbe *sunt* le focus par défaut.

Comme nous le verrons, un lien entre la structure présentative en AVOIR et l'opération de partition existe en chinois également (4.3.2). D'un côté, les structures en [*yǒu* + SN + V] déclenchent souvent une lecture partitive portant sur le constituant nominal enchâssé lorsqu'il s'agit du nom nu *rén* 'personne'. D'autre part, nous constatons que le constituant nominal quantifié dénote souvent le membre d'un ensemble déjà évoqué en discours, en opérant une opération de partition anaphorique (4.6.4.4.). D'un point de vue interlinguistique, ces faits semblent indiquer une connexion entre la structure existentielle-présentative et une lecture partitive du référent qu'elle met en avant. Voir Van de Velde (2005) pour une conception unifiée de l'interprétation existentielle et partitive, ramenées toutes deux à une opération de partition entendue au sens large :

« l'interprétation dite existentielle du groupe nominal indéfini [...dans des phrases comme *il y a des cygnes noirs*] est en réalité une interprétation partitive, ou plutôt, si on veut réserver le terme de « partitif » à un certain type de partition, on dira qu'elle repose elle aussi sur une partition. Dans ce cas en effet, l'ensemble de départ est ouvert, alors que dans le cas de [phrases comme *il y a des tomates qui sont déjà mûres*], qui est un cas de partitivité au sens ordinaire, il est fermé. [...L]'interprétation du groupe nominal qui constitue le thème d'une phrase existentielle est elle-même partitive ou existentielle selon la nature de la relation que l'objet nouvellement introduit entretient avec l'ensemble de départ : une relation homogène correspond à une interprétation partitive, une relation hétérogène à une interprétation existentielle. » (Van de Velde 2005, notre emphase).

### 3.5.2. La construction en forme personnelle (« j'ai ma copine qui habite à Paris »)

Nous nous intéressons ici aux structures biclausales en *avoir* où l'introduit compositeur comporte un pronom personnel sujet au lieu de la séquence impersonnelle *il y a*, du type « j'ai ma copine qui habite à Paris » (Conti 2010). La structure peut être illustrée par le schéma suivant : [Pro-*avoir* SN *qui* SV].

Depuis Rothenberg (1979) et Furukawa (1987), nombre d'auteurs se sont intéressés à cette structure où la formule possessive possède un statut particulier puisqu'elle « n'entretient pas avec le SN qui le suit une relation de complémentation traditionnelle » (Conti 2004). De manière similaire à

---

<sup>119</sup> En effet, Lambrecht (1988 : 152, 2000 : 50) estime que *y* « dénote dans les relatives prédicatives le point de repère par rapport auquel est située l'entité nouvelle introduite dans le discours et a le rôle sémantique de locatif, entendu dans un sens large puisque ce rôle inclut celui des sièges d'une perception physique dans le cas des relatives de perception (*Pierre dans Pierre entend le bébé qui pleure*) » (Choi-Jonin et Lagae 2005 : 11, note 18).



ce qui a été observé relativement à la séquence *il y a* (en 3.1), dans son usage présentatif, *avoir* n'est pas un verbe constructeur (Blanche-Benveniste 1983, Tellier 1992), c'est-à-dire que ce n'est pas un verbe au sémantisme plein qui sélectionne deux arguments (III.33) :

(III.33) *j'ai des raisons, j'en ai, je n'en avais pas eues* (Blanche-Benveniste 2000 : 92)

Si la forme avec le pronom de première personne est probablement la plus fréquente, cette construction peut être réalisée avec toutes les personnes, surtout en *tu* ou en *vous* dans certains genres de discours (Conti 2004). Les première et troisième personnes du pluriel, en revanche, restent plus rares (Skrovec et Abouda 2014).

(III.34) *vous avez une société d'archéologie ici **qui qui** se débrouille un petit peu **qui** a l'air de vouloir remonter un peu* (Skrovec et Abouda 2014)

Nombre de linguistes (Lambrecht 1986, 1988a, Cadiot 1992, Ocampo 1993, Ashby et Bentivoglio 1997, Conti 2004, 2010, Jullien 2005), reconnaissent donc une analogie entre la construction présentative en *il y a* et celle où le verbe *avoir* figure sous une forme personnelle, dont des exemples sont illustrés ci-dessous :

(III.35) a. ***J'ai** mon petit **qui** est malade* (Furukawa 1996 : 88)

b. ***T'as** une voisine **qui** fume* (Lambrecht 2000 : 53)

c. ***Elle a** un fils **qui** est entré à Polytechnique* (Blanche-Benveniste 1983 : 96)

d. ***J'ai** mon pain au chocolat **qui** me fait mal à l'estomac* (Conti 2004)

Ainsi, si la caractéristique de cette « variante » – laquelle serait en cours de grammaticalisation (Conti 2004) – réside dans le fait que le verbe *avoir* est régi par un pronom clitique, au niveau fonctionnel elle répond aux mêmes nécessités discursives que la clivée en *il y a*. Tout comme la forme présentative en *il y a*, la configuration en *avoir* avec un pronom personnel se caractérise par le fait que la proposition qui suit a valeur de prédication (Rothenberg 1979 : 356) et ne fonctionne pas comme une proposition relative avec contenu informationnel présupposé. En d'autres termes, la propriété de se combiner avec une pseudo-relative discutée pour les structures en *il y a ... qui* (3.3) s'applique également dans ce cas (Conti 2014, Karssenber 2018b : 27).

Comparons les énoncés suivants. (III.36a) comporte une relative prédicative tandis que (III.36b) inclut une relative restrictive qui forme avec le nom un SN complexe :

(III.36) a. *Il a [sa maison] qui s'écroule !*

b. *Il a [la maison qui est peinte en rouge]* (d'après Lambrecht 1986 : 123)

D'après Furukawa (1996 : 94) le pronom qui régit *avoir* constitue le « cadre thématique de la phrase ». En discutant les exemples cités plus haut (reportés en III.37), Lambrecht (2002 : 185) constate que la différence entre les deux énoncés réside dans le mode d'ancrage du référent nouvellement introduit.

(III.37) a. *ya un camarade d'usine qui m'ramène en voiture* (=III.25)

b. *moi j'avais une voisine qui était habituée à bien boire et bien manger* (=III.26)

(adaptés de Lambrecht 2002 : 185)

Lorsque la construction avec pronom personnel est utilisée, le nouveau référent est introduit par le moyen d'un ancrage déictique au sujet parlant :

« The relevant difference between the two utterances is that in [III.37a] the new discourse entity is directly situated in the text-internal world (the narrative of the commute from the work place home), while in [III.37b] it is situated in relation to an element of the text-external world (the speaker), which is at the same time contextualized in a text-internal world (that created by the past-tense narrative in which the speaker plays a role). In both cases, the PRC [presentative relative clause] is followed by text in which the introduced entity plays an anaphoric topic role » (Lambrecht 2002 : 185).

D'ailleurs, comme nous l'avons vu (chapitre I § 1.2.2.3), chez Lambrecht (2000a), les formes en *il y a ... qui* et en *PRO-avoir ... qui* ne sont que deux instanciations d'un groupe plus large, qu'il appelle la « construction relative présentative » (2000 : 49), regroupant les formes se construisant avec différents introducteurs (*on voit, c'est*) et ayant toutes en commun le fait de se combiner avec une (pseudo-)relative, ainsi que la fonction pragmatique d'introduire un nouveau référent dans le discours. Une telle association fonctionnelle sera confirmée par nos données expérimentales (chapitre VI et VII).

D'autre part, nous verrons qu'en chinois également, la structure présentative biclausale en AVOIR se construit soit avec *yǒu* 有 par extension de l'usage locatif-existential, soit avec *yǒu* 有 par extension de l'usage possessif. Dans ce dernier cas, la forme est précédée par un pronom personnel (notamment *wǒ* 我 'je').

### 3.5.3. La construction parataxique *il y a ... il(s)*

Beaucoup d'auteurs se sont intéressés à la forme *il y a* SN *il(s)*... du français (Jeanjean 1979 : 132, Berrendonner 2003 : 260, Choi-Jonin et Lagae 2005, Williems et Meulleman 2010 *inter alia*), dans laquelle l'élément de reprise n'est pas un pronom relatif mais un pronom clitique. En voici des exemples :

- (III.38) a. ***il y a le copain il** a tué une poule d'eau* (Jeanjean 1979 : 132)  
b. *allez ah Nadia vite ah speed vite **il y a le bus il** va partir* (Williems et Meulleman 2010)  
c. ***il y a des gens ils** avaient acheté un tapis* (Choi-Jonin et Lagae 2005)

Selon Jeanjean (1979 : 132), la construction de l'exemple (III.38a) serait composée de deux unités syntaxiques. Elle serait ainsi différente de la construction *il y a le copain qui a tué une poule d'eau*, dans laquelle *il y a* n'est pas un verbe constructeur mais un dispositif (3.1).

Cappeau et Deulofeu (2001) conduisent une analyse comparative détaillée des deux formes qui les amène à affirmer qu'« au regard d'un certain nombre de propriétés syntaxiques, les constructions en *il y a... qui* et celles en *il y a... il(s)* constituent deux structures différentes et pas seulement deux variantes de la même structure palliative de la construction sujet-verbe dans le cas des sujets indéfinis ». Ils estiment que le deuxième type en *il y a... il(s)* relève d'une structuration opérant au niveau de la macro-syntaxe en termes de topique-commentaire plutôt que situées au niveau micro-syntaxique en tant que relation sujet-prédicat comme la forme *il y a... qui*.

Or, certains auteurs ont remarqué que la forme avec reprise par un pronom personnel est une tournure très fréquemment observée dans les productions enfantines et chez les porteurs d'un trouble du langage, sujets chez lesquels l'organisation du discours tend à expliciter des relations découlant directement de la structure informationnelle (Hickmann 2003, Jullien 2005).

- (III.39) *et ensuite **il y a le chien il** chasse le le chat* (Hickmann 2003 : 249)

Comme le remarquent Choi-Jonin et Lagae (2005 : 17), dans le cas de la structure en *il y a* avec reprise relative, c'est le nouveau référent (III.40a) ou l'événement dans son ensemble (III.40b) qui est repris anaphoriquement en tant que topique :

- (III.40) a. *Il y a [Paul]<sub>i</sub> qui arrive. Il<sub>i</sub> va encore parler de linguistique.*  
b. *[Il y a Paul qui arrive]. Mais c'est trop tôt.* (adapté de Choi-Jonin et Lagae 2005 : 17)

Il s'agit là de la distinction souvent maintenue entre fonction présentative et fonction événementielle (voir le chapitre I § 1.1.3.3 pour une discussion générale et la section 3.6.1 du présent chapitre pour une analyse concernant les structures en *il y a*). En revanche, « [a]vec la configuration *il y a...il(s)*, le nouveau topique est clairement désigné ; il ne peut s'agir que du référent du constituant nominal qui suit *il y a* » (Choi-Jonin et Lagae 2005 : 17).

Sur la base d'une étude de corpus oral, Williems et Meulleman (2010 : 174) remarquent que la structure parataxique est assez rare par rapport à la construction syntaxique avec *qui*, laquelle est presque dix fois plus fréquente. De plus, un cumul des deux formes est souvent observé – parfois avec hésitation de la part des locuteurs, qui semble suggérer une équivalence fonctionnelle, mais les deux formes reposent l'une sur des rapports de type micro-syntaxique et l'autre sur des relations macro-syntaxiques (si l'on a recours à la distinction proposée par Cappeau et Deulofeu 2001) :

« Bien que les deux structures (avec et sans pronom relatif) se présentent comme de réelles variantes et que le locuteur les alterne fréquemment dans un même contexte, elles ne semblent pourtant pas fonctionner comme des variantes libres : le recours à la parataxe répond à des conditions précises, qui relève de facteurs de nature macrosyntaxique (complexité de l'environnement de droite, présence d'éléments séparateurs, absence d'éléments intégrants en début de structure). Les facteurs favorisant la parataxe sont pour la plupart propres à la structuration syntaxique de l'oral, ce qui pourrait expliquer l'absence de celle-ci dans les textes écrits. » (Williems et Meulleman 2010 : 181).

En guise de récapitulatif de cette section sur la description des diverses formes constituant des « variantes » de la structure présentative biclausale en AVOIR, nous proposons au lecteur l'extrait oral suivant, qui montre la forme avec le pronom personnel à la place du relatif (*il y a ... elle*), la forme où *avoir* est régi par le pronom de deuxième personne (*tu as ... qui*), où *tu* renvoie clairement à un référent générique et non à l'interlocuteur, et enfin la forme « classique » *il y a ... qui*. Notons également que dans ce cumul de différentes formes biclausales s'insèrent également les formes monoclausales [*il y a SN*] et [*tu as SN*] – voir la section 1.2.2.2 sur la nécessité de relativiser la distinction fonctionnelle entre les structures existentielles (monoclausales) et les structures présentatives biclausales.

- (III.41) (En parlant des jeunes Roms)  
*Il y a une fille elle a accouché en prison,  
c'est la deuxième fille qui accouche en prison,  
elle était assez déprimée parce qu'elle savait  
qu'elle devait rester pour un an...  
Il y a aussi le fait que tu as une peine de 6 mois,*

*puis tu as l'éducateur qui vient  
et qui te dit "ta sortie, c'est telle date",  
mais à "telle date", il y a une autre peine qui tombe...  
Elles pensent qu'elles sortent  
et en fait elles ne sortent pas...<sup>120</sup>*

Notons, enfin, que les « variantes » considérées dans cette section se combinent :

(III.42) *j'ai deux copines elles ont fait des trucs bizarres*  
(Morel et Danon-Boileau 1998, cité dans Skrovec et Abouda 2014)

(III.43) *les malheureux il y en a qui sont partis à Fréjus après ils ont ils ont été en Compiègne  
ils ont été en Allemagne il y en a qui sont morts il y en a peuchère ils sont retournés  
tuberculeux voyez eh on s'est dispersé et on s'est plus vu* (Cappeau et Deulofeu 2001)

Dans ce qui suit nous discutons des différentes fonctions que la structure biclausale en *avoir* peut assurer en dehors de la fonction « présentative » typiquement associée dans la littérature concernée à ce type de structure. En effet, si la fonction présentative s'avère la plus fréquente, les récentes études de corpus (notamment Karssenber 2018b) ont mis en avant la multifonctionnalité propre à ces structures du français.

### 3.6. La multifonctionnalité des structures biclausales en *avoir*

#### 3.6.1. Les fonctions présentative et événementielle

Des nombreuses études se sont concentrées sur la fonction discursive des clivées en *avoir* en langue parlée (Lambrecht 1986, 1988a, 2004, Cappeau et Deulofeu 2001, Choi-Jonin et Lagae 2005, Willems et Meulleman 2010, Karssenber 2016, 2017, 2018a, 2018b, Karssenber et Lahousse 2017, 2018 *inter alia*).

Il s'agit en effet d'une structure que l'on rencontre le plus souvent dans le registre oral, comme le confirme l'étude de corpus conduite par Karssenber (2018b : 96)<sup>121</sup>. De plus, dans le style

---

<sup>120</sup> Extrait tiré des interviews reportés dans l'article suivant : VUATTOUX Arthur (2015). « Les jeunes Roumaines sont des garçons comme les autres ». *Plein Droit, GISTI*, 104(1), consulté sur HAL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01849053>.

<sup>121</sup> L'étude de Karssenber (2018b) consiste en une analyse détaillée des clivées en *il y a* sur la base des exemples tirés de trois corpus différents : *Le Monde 1998* (écrit journalistique) ; *Yahoo Contrastive Corpus of Questions and Answers 2006-2009* (écrit informel) et le « Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 », aussi connu comme « Discours sur la Ville » (registre oral). Dans les exemples tirés de Karssenber (2017, 2018a, 2018b) et Karssenber et Lahousse (2017, 2018) nous gardons les sigles d'origine : « YCCQA » ; « CFPP » qui vient s'ajouter à la référence bibliographique. Dans les exemples provenant du corpus YCCQA, les (nombreuses) erreurs orthographiques sont gardées (Karssenber 2018b : 48). Notons que les quelques exemples qui proviennent de notre propre recherche dans le « Corpus de Français

journalistique, les clivées en *il y a* apparaissent souvent au sein de citations directes (Karssenber 2018b : 55).

On considère généralement que les formes en *avoir* introduisent un nouveau référent dans le discours, c'est pourquoi la construction est appelée « présentative » (Giry-Schneider 1988, Lambrecht 1988a, 2000a, 2001, 2002, Léard 1992, Ashby 1995, 1999, Jullien 2007, 2008, 2014). La plupart des auteurs s'accordent à l'analyse de Lambrecht qui suit :

« The point of using this construction is to call the attention of an addressee to the hitherto unnoticed presence of some person or thing in the speech setting. This construction is called *presentational* because its communicative function is not to predicate a property of a given entity but to introduce a new entity into a discourse » (Lambrecht 1994: 39).

Un autre terme employé pour définir la structure informationnelle des structures en *il y a* présentatives est celui de phrase « à focus phrastique » (*sentence focus* ; Lambrecht 1987b) puisque l'articulation informationnelle qui est attribuée aux structures en *il y a* est entièrement focale (*all-focus*, v. Lambrecht 2000, 2001 et Karssenber 2018b : 149).

Cela rejoint la discussion portant sur les énoncés thétiques (chap. I, § 1.1.3.1), appelés « sans-thème » (Kuno 1972), « all-news » (Schmerling 1976). En d'autres termes, les clivées en *il y a* sont souvent analysées comme des propositions thétiques (Choi-Jonin et Lagae 2005 : 54, Karssenber 2018b : 150).

Voici des exemples de la fonction présentative de cette structure :

(III.44) *Il y a mes parents qui arrivent demain* (Secova 2010 : 190)

(III.45) *Je fais un rêve bizarre depuis quelques jours, vous avez une interprétation ? ...subitement je vois une lumière blanche à la surface de l'eau et y'a une main qui me saisit par le cou et qui me relève.*

(YCCQA, Karssenber 2018b : 61)

Dans le chapitre I, section 1.1.3.3 nous avons parlé de la distinction entre les énoncés (thétiques) centrés sur l'entité et ceux centrés sur l'événement, selon la célèbre distinction proposée d'abord par Sasse (1987) et appliquée par Lambrecht (1988a) aux structures en *il y a* du français ; nous avons cités ses exemples (Lambrecht 1988a : 136-137) que nous reportons ici par commodité :

---

Parlé Parisien des années 2000 » présentés dans ce chapitre, et dans le reste de la thèse, sont marqués uniquement par l'abréviation « CFPP2000 ».

(III.46) *Y'a Jean qu'a téléphoné* (= I.29)

(III.47) *Y'a le téléphone qui sonne !* (=1.30)

(III.48) *J'ai les yeux qui m'font mal*

Ayant discuté des structures où la formule introductrice en *avoir* est déclinée en forme personnelle (3.4.1), nous intégrons maintenant l'exemple (III.48) à la discussion.

Dans les trois exemples, la séquence en *avoir* pose la présence d'un référent (*Jean, le téléphone, les yeux*) dans le discours, tandis que la proposition introduite par *qui* exprime le rôle sémantique de ce référent en tant que participant impliqué dans une action, un état ou un processus (Lambrecht 1988a : 137).

De plus, Lambrecht maintient une différence entre la fonction présentative proprement dite (III.46) et une fonction événementielle (III.47-48) :

« The label 'presentational cleft' is meant to capture two important features of this construction. The first is that some piece of information which could be expressed as a monoclausal proposition is 'clefted' and coded as a sequence of two clauses. The second feature is that this construction is typically used when some referent which is not yet pragmatically available as a topic in the current discourse register is to be introduced or 'presented' as a participant in some action, event or state. **However the *avoir-cleft* construction is not restricted to the presentational function proper, i.e. it is not used only to introduce new discourse referents in order to make them available for reference in subsequent discourse. It has another pragmatic function [...] which I will refer to as 'event-reporting', and which consists in presenting some non-topical referent as an element in some unexpected or surprising piece of information** » (Lambrecht 1988a : 137-138, notre emphase).

En (III.46) la construction est typiquement employée pour promouvoir un nouveau référent au statut de topique. En revanche, (III.47-48) dénotent un événement dans lequel les participants (*le téléphone, les yeux*) sont nécessairement impliqués. D'après Lambrecht, en entendant ces énoncés on ne s'attend pas à ce que le locuteur continue à parler à propos des « yeux » ou du « téléphone »<sup>122</sup>. En (III.48), le topique est raisonnablement le sujet parlant. D'autre part, (III.47) informe à propos d'un événement (« la sonnerie du téléphone ») auquel le locuteur espère susciter une réaction et où le téléphone en tant qu'entité individuelle n'est pas pertinent (Lambrecht 1988 : 161).

---

<sup>122</sup> Cependant, comme le fait remarquer Laure Sarda (p.c.), on peut très bien imaginer pour (III.48) une suite du type *ils me brûlent* (où *ils* renvoie anaphoriquement à *les yeux*).

Cependant, comme le remarquent Choi-Jonin et Lagae (2005 : 63), Karssenberget et Lahousse (2018) et Karssenberget (2018b : 150, note 13), il n'est pas toujours aisé de trancher entre les cas où l'entité est assez importante pour être élevée au rang de topique et ceux où elle ne l'est pas. Lambrecht lui-même le précise, en commentant l'énoncé en (III.46) : « [w]hile it would be possible for the individual *Jean* [...] to become the center of subsequent talk, it is equally possible that he is mentioned only as a necessary participant in the reported event, i.e. the phone call » (1988a : 160), « [t]he two functions [i.e. presentational and event-reporting] are not categorially distinct and it is not always possible to define an utterance as belonging to one rather than to the other type » (1988a : 150).

Ainsi, Karssenberget et Lahousse (2018) et Karssenberget (2018b : 61-65) considèrent dans leur analyse deux catégories principales de clivée en *il y a* : « événementielle » (sans distinction par rapport à l'éventuelle promotion du référent au statut de topique<sup>123</sup>) et spécificationnelle (qui va être discutée dans la section 3.6.2 qui suit).

Si nous maintenons la distinction entre énoncés présentatifs et énoncés événementiels, c'est qu'elle s'avère opérationnelle en chinois, puisque les énoncés centrés sur l'entité ont tendance à comporter des noms quantifiés, tandis que les énoncés centrés sur l'évènement ont tendance à comporter des noms nus<sup>124</sup> (voir le chapitre I § 1.1.1.3 à cet égard).

### 3.6.2. La fonction spécificationnelle

A part la fonction présentative (et éventuellement événementielle) discutée dans la section précédente, certains auteurs, tels que Lambrecht (1988a : 154, 2001), Léard (1992), Verwimp et Lahousse (2016), Karssenberget (2018b : 63), rendent compte d'un autre type de clivée en *il y a*, qui est sémantiquement spécificationnelle. Dans l'ensemble, ce type de structure en *il y a* a été moins décrit que les structures à fonction présentatives-événementielles (Karssenberget 2018b : 9).

Dans l'exemple qui suit, des amis discutent d'une « sortie au théâtre », qui représente donc du contenu informationnel présupposé. La proposition relative introduite par *qui* exprime une variable (« les personnes qui veulent y aller ») pour laquelle l'élément clivé spécifie une valeur (« Beth ») (Karssenberget 2018b : 9).

(III.49) (Contexte : on discute d'aller au théâtre et du prix spécial proposé aux groupes)  
*Y'a Beth qui veut y aller, euh, y'a y'a Jean-Marc, y'a moi, bon* (Lambrecht 1988a : 154)

<sup>123</sup> Les structures événementielles en *il y a* sont définies généralement comme ces formes qui introduisent un nouveau référent en tant qu'impliqué dans un évènement (« introduce a discourse-new referent [...] that is involved in some event », Karssenberget 2018b : 61).

<sup>124</sup> En revanche, en chinois, comme nous le verrons, les noms propres, et plus généralement, les SN à référence unique, sont généralement introduits dans le discours sans le recours à une structure présentative.



Notons que ce type de forme en *il y a* se distingue des clivées spécificatiologiques typiques (ex. la structure en *c'est...qui* en français) par sa non exhaustivité. Par exemple, en (III.49), « Beth » n'est pas la seule personne qui veut aller au théâtre. Ainsi que le formule Karssenber (2017) :

« *It*-clefts and *wh*-clefts have also been analyzed as specificational sentences [...]. However, in *it*-clefts and *wh*-clefts it is usually implied that the clefted element is the *only* value that holds for this variable, whereas such an exhaustiveness implicature is not present in *il y a* clefts » (Karssenber 2017 : 6-7).

Or la variable est considérée comme la portion thématique/présumposée de l'énoncé (Furukawa 1996 : 274, Lambrecht et Michaelis 1998 : 497, Karssenber 2018b : 64), dans l'exemple qui suit explicitement évoquée par la question :

(III.50) (*Quelles est votre meilleure série du moment ?*)  
“*How I Met Your Mother*” *c'est génial, y'a aussi* “*Lost*” *qui est bien.*  
(YCCQA, Karssenber 2018b : 63)

Quant à sa structure informationnelle, l'énoncé à fonction spécificatiologique s'articule donc entre une portion assertée (*il y a* + SN) et une portion présumposée (la relative), contrairement à la structure présentative-événementielle, dans laquelle la proposition introduite par *il y a* comme la relative se trouvent dans le domaine de l'assertion, comme nous l'avons vu.

Quant à la fréquence d'usage, les clivées en *il y a* spécificatiologiques sont beaucoup moins fréquentes que les clivées présentatives (16% contre 84% respectivement dans les trois corpus consultés par Karssenber 2018b : 97), ce qui peut expliquer l'importance accordée à ces dernières dans la littérature.

### 3.6.3. D'autres articulations informationnelles

Dans son étude de 2018, Karssenber relève un certain nombre (28 instances soit 5% des occurrences totales) de structures événementielles en *il y a* qui incluent une relative sémantiquement légère, se situant à mi-chemin entre une structure événementielle et une structure spécificatiologique (Karssenber 2018b : 182).

(III.51) (*Quels mélanges ne faut-il pas effectuer avec du Baileys? Pourquoi?*) *C'est surtout le bayleys et le schweppes, y a une réaction chimique qui s'opere et le melange devient solide*  
(YCCQA, Karssenber 2018b : 156)

En (III.51), par exemple, la relative « qui s'opère » pourrait être omise sans altérer le sens de la proposition.

Enfin, son étude de corpus relève un dernier type d'articulation informationnelle très marginal (7 instances soit 1% des occurrences totales) qui exprime un « double contraste » (Karssenberget Lahousse 2017), comme l'illustrent les exemples (III.52-53) :

- (III.52) « *Nous, on a de la chance, on a des employeurs corrects. Mais **il y a plein de petites jeunes qui se font avoir** », poursuit Lina. (Le Monde, Karssenberget 2018b : 164)*
- (III.53) ***il y a un pilote qui arrive a poser un avion sur l'eau et évite la perte de 160 personne, et d'un autre coté il y'a toi qui n'arrive même pas a faire une phrase compréhensible!!!*** (YCCQA, Karssenberget 2018b : 165)

Dans ces énoncés, le nom introduit par *il y a* comme la relative portent tous les deux une valeur contrastive. Par exemple, en (III.52) *plein de petites jeunes* contraste avec *nous* et la proposition de la relative *qui se font avoir* contraste avec *on a des employeurs corrects*. Il en va de même pour l'extrait en (III.53). Les deux structures en *il y a ... qui* mettent explicitement en contraste les référents des noms qu'elles incluent (*un pilote* et *toi*) et le contenu des relatives (Karssenberget 2018b : 164-165).

Enfin, parmi la catégorie des clivées en *il y a* spécificationnelles, Karssenberget (2018b : 102) relève un sous-type « quantifiant », dont (III.54) est un exemple :

- (III.54) *(Y a t'il 1 fille sympa qui cherche 1 mec pas chiant ?) **Il y a environ 999'999 de filles qui cherche un mec pas chiant*** (YCCQA, Karssenberget 2018b : 102)

Certains auteurs (voir par exemple Huddleston 1971, Davidse 1999, 2014 et Njende 2016) ont remarqué cette articulation informationnelle concernant certaines structures spécificationnelles en *there* de l'anglais, qui ont pour caractéristique le fait de spécifier une quantité :

« While “enumerative” specificational *there* clefts present an *instance* corresponding to a variable, “quantifying” specificational *there* clefts specify a *quantity of instantiation* of the variable » (Karssenberget 2018b : 106).

Nous verrons (chapitre IV § 4.6.4.3) que, avec quelques particularités, cette articulation informationnelle peut être exprimée par les structures biclausales en AVOIR du chinois également<sup>125</sup>.

En somme, l'étude de ses occurrences en contexte a mis en évidence que la clivées en *il y a* est une forme polyfonctionnelles, mais que la fonction présentative, entendue au sens large de présenter une entité ou un événement, demeure la plus fréquente parmi ces fonctions.

---

<sup>125</sup> Notamment, en chinois l'élément introduit par l'opérateur existentiel *yǒu* est toujours représenté par la séquence [numéral + classificateur] et la proposition suivante n'a généralement pas de valeur présupposée, contrairement au français.

### 3.7. La définitude du nom accueilli dans la structure en *il y a*

Un grand nombre d'exemples dans la littérature sur les clivées présentatives en *il y a* incluent des noms propres (Karssenberget Lahousse 2017, Karssenberget 2018b : 98). En voici quelques-uns dont certains sont discutés au cours du présent chapitre :

- (III.55) a. *Y'a Jean qu'a téléphoné* (Lambrechta 1988a : 136)  
 b. *Y'a Jean qui s'est cassé la jambe.* (Lambrechta 1986 : 115)  
 c. *Il y a Pierre qui est blond* (Léard 1992 : 53)  
 d. *Ya Sacha qui est grand !* (Lambrechta 2002 : 195)  
 e. *Il y a Paul qui arrive* (Choi-Joinin et Lagae 2005 : 17)  
 d. *Il y a Max qui a croqué du chocolat* (Anscombe 1996 : 96)

Or comme le remarque Karssenberget (2018b : 99) sur la base de son étude de corpus, les noms propres sont très rares dans les structures en *il y a* présentatives (« événementielles » dans sa terminologie, voir la section 3.6.1). En effet, ils constituent 5% des noms accueillis par la structure, comme on le voit dans le tableau suivant :

**Tableau III-2.** *Nature de l'élément clivé dans les structures en il y a d'après Karssenberget (2018 : 99)*

	Présentative		Spécificatiionnelle	
	n	%	n	%
SN	419	87%	63	67%
Nom propre	22	5%	29	31%
Pronom	41	9%	2	2%
<b>Total</b>	<b>482</b>	<b>100%</b>	<b>94</b>	<b>100%</b>

Or une des raisons à cela est liée au contexte extralinguistique, puisque l'emploi d'un nom propre (*Jean, Paul*) présuppose une connaissance partagée parmi les interlocuteurs, ce qui n'est pas le cas concernant les corpus consultés dans l'étude de Karssenberget (2018b : 98). Si on en parle souvent dans la littérature, c'est sans doute parce que l'emploi d'un nom propre a l'avantage de

fournir un exemple clair et « incontestable » de clivée, à laquelle correspond un énoncé monoclausal S-V (*Jean a téléphoné, Paul est arrivé*) sans besoin d'ajustements (3.9)<sup>126</sup> :

« The observation that proper nouns are relatively frequent in made-up examples of *il y a* clefts (despite their relative infrequency in the corpus data) is likely due to the fact that proper nouns cannot be the antecedent of a restrictive relative clause. Hence, sentences such as *Y'a Jean qui a téléphoné* are indisputably clear examples of clefts, despite the fact that *il y a* clefts are much more often used to introduce indefinite NPs [...] rather than proper nouns » (Karssenber 2018b : 98, note 4).

En revanche le tableau III-2 montre que dans la clivée spécificationnelle en *il y a* le nombre est plus élevé (31% des noms enchâssés). Cependant il s'agit généralement non pas de noms de personne (*Jean, Paul*) mais d'autres noms propres (*la citroen c1, VLC, Google Chrome*) qui relèvent de nos connaissances culturelles du monde et non des notions dues à la proximité entre les interlocuteurs. De plus, parmi les trois corpus consultés dans l'étude, les noms propres sont plus fréquents dans le corpus YCCQA (écrit informel) et CFPP2000 (oral semi-spontané). Cela est lié à la nature interactionnelle des deux corpus : en effet, l'emploi d'une clivée à valeur spécificationnelle (ex. III.50) est souvent déclenché en réponse à une question spécifiant une variable (Karssenber 2018b : 99).

Comme nous l'avons mentionné plus haut (et nous aurons l'occasion d'en discuter en détail dans le chapitre IV § 4.5), en chinois, les structures en *yǒu* ne peuvent que très difficilement encoder des SN définis, en particulier les noms propres, comme le montre l'agrammaticalité de l'exemple (III.48)<sup>127</sup> :

(III.56) (\*有)约翰打了电话  
 (\**Yǒu*) *Yuēhàn dǎ-le diànhuà*  
 AVOIR Jean passer-PFV appel  
 '( \*Il y a) Jean (qui) a téléphoné.' (=I.33)

Plus généralement, la restriction de définitude (*Definiteness Effect*) est un phénomène très discuté dans la littérature portant sur les phrases existentielles de l'anglais :

« In English, definite NPs in existential sentences [...] have a more restricted distribution than in French, even though the so-called 'definiteness effect' of English existential *there*-sentences is much less strong

<sup>126</sup> « One could also speculate that in general, people speak more about events involving *several* people (encoded by a plural NP) rather than a *single* person (encoded by a proper noun) » (Karssenber 2018b : 99, note 6).

<sup>127</sup> Cet effet se retrouve également dans les énoncés à ordre V-S du chinois, qui n'accueillent généralement pas de SN définis en position postverbale, contrairement à cette configuration dans des langues comme l'italien et l'espagnol.

than has been assumed in generative syntactic theorizing (cf. the empirical counterevidence presented by Ward & Birner 1995) » (Lambrecht 2002 : 199).

Le français se distingue à première vue du chinois puisqu'il permet à des SN définis, et notamment à des noms propres, d'apparaître au sein de ses configurations présentatives en AVOIR. Plus haut nous avons vu que les structures incluant un nom propre sont statistiquement peu représentées, mais aussi que cela pourrait être influencé par le type de corpus (en raison de la faible connaissance partagée entre les interlocuteurs qu'on peut supposer dans le cas des corpus consultés par Karssenberg 2018b).

Or, si on regarde la distribution des noms définis et indéfinis dans ce même corpus, une tendance claire se dégage (Karssenberg et Lahousse 2017, Karssenberg 2018b : 100). Dans la clivée en *il y a* présentative, les indéfinis sont représentés à la hauteur de 89%. Cela reflète l'attention accordée à l'analyse des structures en *il y a* (présentatif) comportant des SN indéfinis, à lecture existentielle et partitive, par un certain nombre d'auteurs (3.4). En revanche, dans la clivée spécificationnelle, la portion de SN définis est sensiblement plus importante (59%).

**Tableau III-3.** *Les noms définis et indéfinis au sein des clivées en il y a (Karssenberg 2018 : 100)*

	Présentative		Spécificationnelle	
	n	%	n	%
Indéfini	427	89%	39	41%
Défini	55	11%	55	59%
<b>Total</b>	482	100%	94	100%

Du point de vue pragmatique, conformément à leur fonction principale d'introduction d'un référent dans le discours, les constructions présentatives sont utilisées en priorité avec des référents ni identifiables ni ancrés (voir le chapitre I, section 1.1.1 pour les détails sur les statuts cognitifs d'un référent). En revanche, dans la structure spécificationnelle, qui assigne une valeur à une variable donnée, il est logique que la proportion de noms définis soit plus élevée<sup>128</sup>.

<sup>128</sup> La neutralisation de la restriction de définitude dans le cas des structures spécificationnelles (3.6.2) est observée en anglais également : « English and French behave alike with respect to the possible occurrence of definite NPs, including independent pronouns, in the so-called 'listing' use of the existential construction (Rando & Napoli 1978, Abbott 1993, Ward & Birner 1995, and others). In both languages, the constraint on the cognitive status of the presented entity can be cancelled if the entity belongs to a SET whose existence is pragmatically presupposed in the discourse, but whose MEMBERS have not yet been determined at utterance time » (Lambrecht 2002 : 199).

Il n'empêche que des énoncés comme ceux présentés en (III.55) sont tout à fait possibles en français. Comment concilier la fonction présentative (l'introduction en discours d'un référent « nouveau ») et l'expression d'un nom propre désignant ce référent ?

Rappelons (chapitre I, section 1.1.1) qu'on maintient généralement une distinction entre les dimensions référentielle et relationnelle de la structure informationnelle, la première étant liée à l'accessibilité des référents tandis que la deuxième tient au rapport entre les éléments au sein d'une proposition. Une expression peut notamment dénoter un référent déjà évoqué, tout en exprimant en même temps de l'information nouvelle (Bentley *et al.* 2015 : 45 ; Karssenberg 2018b : 172). C'est pourquoi, tout en montrant une prévalence pour les référents non identifiables, les structures présentatives en *il y a* peuvent aussi bien inclure des référents identifiables ou déjà introduits (Ashby 1995 ; Lambrecht 1988a : 167-69).

En effet, Ashby (1995) remarque que la construction présentative clivée du français peut comporter des référents identifiables ou déjà introduits, tout en montrant une prévalence nette pour les référents non identifiables. (III.57) est un cas typique de structure présentative (Ashby 1995 : 104) : ici le locuteur n'aurait pas de raisons de supposer que le référent *un monsieur* soit présent dans la conscience de son interlocuteur. Cette entité, en fait, non seulement n'a pas été évoquée dans le discours précédant, il n'y a pas non plus de schéma ou d'ancrage permettant son identification de la part du partenaire. Il s'agit ainsi d'un cas typique de référent non-identifiable et non-ancré. En revanche, en (III.58) la structure présentative encode deux référents nouveaux mais identifiables.

(III.57) *Et **il y avait un monsieur**  
qui venait, comme,  
accorder le piano chez nous* (Ashby 1995 : 104)

(III.58) ***Il y a Giscard**  
qui veut faire un pas vers la gauche [...]  
il y a Michel Poniatsky  
qui le tient plus vers la droite* (Ashby 1995 : 104)

Enfin, le SN d'une phrase présentative peut parfois référer à une entité qui est déjà évoquée en discours (Lambrecht 1988a : 167-69 ; Ashby 1995 : 103). Dans sa deuxième occurrence, le référent du SN *ma mère* en (III.59) est manifestement connu puisqu'il vient d'être mentionné :

(III.59) *Euh j'ai ma mère  
puisque mon père est décédé.  
Euh dans un accident de travail.  
Et j'ai ma mère **qui** est là,  
mon frère qui est dans le Midi...* (Ashby 1995 : 103)

Il en va de même pour l'extrait suivant :

(III.60) *Mon ex ne peut pas vivre sans moi d'après elle !!!!? y a mon ex qui débarque chez moi, elle me dit qu'elle ne peut pas vivre sans moi... moi je ne peut pas vivre avec elle que lui dire ? des idées ?* (YCCQA, Karssenberget Lahousse 2017)

Lambrecht (2002 : 196) analyse ces cas comme des occurrences de la structure événementielle (3.6.1), qu'il considère comme une extension de l'usage présentatif :

« In describing the use conditions for the cleft PRC [presentational relative clause...], I argued that the referent introduced with this construction cannot be discourse-old, i.e. cannot have been activated in the current discourse register. After all, why would a speaker use a presentational construction if the entity in question is already present in the internal or external discourse world? Nevertheless, in the case of the eventive cleft PRC this cognitive constraint on the NP referent can be violated » (Lambrecht 2002 : 196).

En somme, le nom propre renvoie à un référent qui est nécessairement identifiable et hautement accessible (puisqu'il désigne une entité à référence unique). Par conséquent, son usage au sein d'une structure présentative doit répondre à une autre nécessité que celle d'« aider » l'interlocuteur dans le repérage du référent en question. Lambrecht (1988a : 169) propose l'analyse suivante : une fois que la clivée en *avoir* s'est établie en tant que dispositif grammatical utilisé non seulement pour introduire des référents dans le discours mais aussi bien pour exprimer un message 'all-new', cela devient possible pour cette configuration informationnelle d'être conventionnellement attachée à la structure grammaticale, plus ou moins indépendamment du statut cognitif du référent :

« The choice of a particular grammatical form can be understood as a request by the speaker to the hearer to treat the referent of some expression *as if* it had a certain pragmatic status, even though 'objectively' this status is not granted. In the case of the event-reporting *avoir*-cleft involving already accessible referents, the choice of the construction constitutes a request to the hearer to cancel a certain expectation concerning the role of the accessible referent as a potential sentence topic. And this request is understood because of the 'all new' character which is conventionally attached to the grammatical construction itself » (Lambrecht 1988a : 169).

Le désavantage de cette réflexion théorique est qu'elle est difficilement applicable à l'analyse des occurrences authentiques de la structure, en l'absence de critères définitoires indiscutables.

### 3.8. La structure en *il y a...qui* en tant que stratégie d'organisation discursive globale

Pour conclure cette section sur les fonctions discursives de la structure en *il y a ... qui*, nous considérons son emploi au sein d'un épisode du discours. Comme le remarquent Skrovec et Abouda (2014), dans les séquences orales, on observe fréquemment un enchaînement de relatives derrière un segment présentatif introduisant la nouvelle entité en discours.

Voici l'une des stratégies observées : l'entité nouvelle introduite par *il y a* est dénotée par un SN indéfini (*des gens, une dame, un ami*) dont le domaine de référence est par la suite restreint au moyen d'une relative restrictive (ou non restrictive), enfin, c'est sur cette entité définie par le SN complexe (nom + relative) que la prédication a lieu, au moyen d'une relative supplémentaire (Skrovec et Abouda 2014). Cette stratégie (dont III.61 est un exemple) peut être schématisée comme suit (tableau III-4) :

**Tableau III-4.** Exemple de stratégie discursive comportant *il y a* suivi par un enchaînement de relatives (d'après Skrovec et Abouda 2014)

---

Présentatif (PRES) + entité nouvelle (EN) [élément support (E) + relative restrictive (RR) / non restrictive (RNR)] + relative prédicative (RP)

---

(III.61) [il y a]<sub>PRES</sub> quand même [[des gens]<sub>ES</sub> [qui sont dans la difficulté]<sub>RR</sub>]<sub>EN</sub> [qui attendent une amélioration de leur situation]<sub>RP</sub> (Skrovec et Abouda 2014)

Une autre stratégie consiste à mettre en place une suite de relatives « que l'on ne saurait qualifier de relatives accessoires tant elles sont nécessaires pour justifier l'à propos de l'information prédiquée » (Skrovec et Abouda 2014) :

(III.62) *on faisait partie de l'équipe  
les parents aussi  
donc tout le monde en parlait  
euh on avait [un père d'élève]<sub>EN</sub> [qui était architecte]<sub>RelNR</sub>  
[qui travaillait pas à ce moment-là]<sub>RNR</sub>  
[qui avait fait des plans euh]<sub>RP</sub>  
enfin bon donc tout le monde s'était beaucoup investi* (Skrovec et Abouda 2014)



Cette technique s'emploie notamment lorsque l'introduction de l'entité coïncide avec un développement de topique, dans le cadre d'une séquence narrative ou argumentative. Typiquement, le nouveau référent est introduit à des fins d'illustration :

(III.63) *j'ai un de mes excellents amis qui est verrier aussi et qui a toujours rêvé de faire du vitrail depuis sa plus tendre enfance bon ben il s'est débrouillé il a appris à droite et à gauche et il crée des vitraux* (Skrovec et Abouda 2014)

En (III.63), le référent *un de mes excellents amis* est suivi par une accumulation de relatives qui développent l'arrière-plan narratif portant sur ce référent. La structuration à l'œuvre dans cet extrait peut être représentée ainsi (d'après Skrovec et Abouda 2014) :

(III.63') [j'ai [un de mes excellents amis]<sub>EN</sub> + [qui est verrier]<sub>RNR</sub> + [et qui a toujours rêvé...]<sub>RP</sub>]<sub>arrière-plan</sub>  
[[il s'est débrouillé] [il a appris à droite et à gauche] [il crée des vitraux]]<sub>premier plan</sub>

Ainsi, ce dispositif (présentation + suite de relatives) permet de rendre visible le regroupement de plusieurs procès en un ensemble discursif. Notons que c'est l'organisation globale du discours qui compte, dont la séquence en *avoir* n'est qu'un des introducteurs disponibles. Dans l'exemple qui suit, nous observons une structure parallèle où les deux nouveaux référents sont introduits l'un (« une jeune fille ») par *il y avait* et l'autre (« un gars ») par le syntagme verbal *je me souviens de*, et où le regroupement des informations les concernant est structuré en une suite de propositions relatives introduites par *qui* :

(III.64) *et donc à à à Louis Le Grand ce qui était rigolo c'était cette diversité là tu vois il y avait je sais plus il y avait une une une fille qui devait être euh # d'origine # égyptienne en gros qui débarquait du pays alors qui était d'un milieu très favorisé en Egypte # mais qui représentait vraiment un autre monde # euh je me souviens d'un d'un gars # qui lui a fini prêtre donc qui était issu d'une famille catholique très traditionnelle # limite facho donc moi j'avais jamais vu de facho de ma vie si tu veux # donc j'avais fait ce ce type de rencontres* (CFPP2000)

Nous avons parlé (dans le chapitre I § 1.2.2.3) de l'importance en français de la « construction relative présentative » (Lambrecht 2000) en français<sup>129</sup>, où l'emploi de différents introducteurs est motivé par le fait qu'ils permettent tous la reprise relative sur le référent nouvellement introduit, stratégie qui s'avère indispensable dans la structuration du discours.

<sup>129</sup> Nous aurons l'occasion d'en discuter plus en détail dans le chapitre V § 5.5.2.

### 3.9. Le rapport avec l'équivalent monoclausal S-V

L'une des caractéristiques définitoires des structures présentatives clivées souvent évoquée est celle d'avoir un correspondant monoclausal S-V, lequel, bien que grammaticalement et sémantiquement bien formé, serait pragmatiquement inadéquat dans le même contexte discursif (Lambrecht 1988a : 137) :

- (III.65) *(Que se passe-t-il ?)*  
a. **Y a Jean** qu'a téléphoné  
b. #? Jean a téléphoné (d'après Lambrecht 1988a : 136)

L'exemple ci-dessous montre un cas de structure en *il y a* dont l'équivalent S-V n'est pas acceptable sur le plan grammatical (*ceux* ne pouvant pas fonctionner comme sujet). Cet exemple comporte en effet une relative restrictive, et de ce fait n'est généralement pas considéré comme un cas de *il y a* présentatif (voir la section 3.3).

- (III.66) a. *(Aimer vous la boxe ?)*  
*Mais c'est comme tout, **il y a ceux qui aiment** et **ceux qui n'aiment pas**.*  
b. \**Ceux aiment et ceux n'aiment pas.* (d'après Karssenbergh 2018b : 126)

D'autre part, (III.67) comporte une structure en *il y a* dont l'équivalent S-V est grammaticalement bien formé, mais ne détient pas la même valeur de vérité que la clivée en *il y a* : le contenu sémantique s'en trouve altéré<sup>130</sup> :

- (III.67) a. *Pour la majorité des Américains (...) il y a mensonge et mensonge. Il y a les mensonges formulés dans l'exercice de fonctions officielles et **il y a les mensonges qui ont trait à la vie privée**, et ces deux catégories ne sauraient être mises dans le même panier.*  
*(Le Monde, d'après Karssenbergh 2018b : 67)*  
b. ≠ *Les mensonges ont trait à la vie privée* (d'après Karssenbergh 2018b : 67)

Cela s'explique par le fait que la forme en (III.67a) comporte un SN complexe où la relative (restrictive) sert justement à restreindre le domaine de référence (s'agissant d'« un certain type de mensonges »).

---

<sup>130</sup> « [W]hile the original sentence enumerates certain types of lies, the proposition expressed by the SV equivalent is a statement about lies in general. In other words, the proposition is no longer the same, meaning that the declifability test failed » (Karssenbergh 2018b : 67).

Or, les exemples souvent cités dans la littérature qui incluent un nom propre (III.55) sont ceux qui correspondent le plus facilement à un énoncé « déclivé » S-V (Karssenber 2018b : 21). Il en va de même pour les structures en *il y a* accueillant un SN indéfini ancré<sup>131</sup> :

- (III.68) a. *c' qui était rigolo c'est que la même semaine y a une copine à moi qui m' dit...*  
 b. *une copine à moi m' dit...* (CFPP, d'après Karssenber 2018b : 129)

Cette fonction d'ancrage du complément à l'intérieur du SN indéfini a également été relevée par Cappeau et Delafeau (2001), comme nous l'avons signalé dans le chapitre I (section 1.2.3) :

- (III.69) a. *?un ami m'a apporté ce livre* (=I.114)  
 d. *un de mes amis m'a apporté ce livre*  
 e. *un d'entre eux m'a apporté ce livre* (d'après Cappeau et Deulofeu 2001)

Or, comme nous l'avons mentionné en 3.4, lorsque la structure en *il y a* inclut un SN potentiellement ambigu entre l'interprétation existentielle et partitive, l'équivalent S-V n'est pas acceptable sans recourir à des modifications – lesquelles toutefois n'altèrent pas le sens de la proposition (Karssenber 2018b : 132). Outre l'exemple (III.21) cité *supra*, considérons l'extrait suivant :

- (III.70) *(J'ai 4 chatons que je n'arrive pas à donner. qu'est-ce-que je peux en faire?)*  
*Il ya des véto**s** qui les prennent pour ensuite les donner aux gens qui viennent...*  
 (YCCQA, d'après Karssenber 2018b : 134)
- (III.71) a. *??Des véto**s** les prennent...*  
 b. *Certains véto**s** les prennent...* (d'après Karssenber 2018b : 134)

En chinois, si la structure en *yǒu* comporte un nom nu, ce dernier change d'interprétation lorsqu'il devient le sujet dans l'énoncé monoclausal S-V équivalent, puisque la position préverbale en déclenche une lecture « définie » (dénotant un référent pragmatiquement identifiable)<sup>132</sup>, et de ce

<sup>131</sup> Karssenber (2018b : 130-132) discute d'autres propriétés facilitant la possibilité d'avoir un équivalent S-V même pour les structures généralement non considérées comme des clivées, telles que l'apparition dans une proposition enchâssée et la présence d'un SN quantifié ou explicitement partitif. Pour ces raisons, l'équivalence avec un énoncé « déclivé » S-V peut être considérée comme une propriété nécessaire mais non suffisante pour définir une clivée en *il y a* – voir Karssenber (2018b : 83-84) pour une discussion à cet égard.

<sup>132</sup> Nous en avons discuté dans la section 1.1.2.3 du premier chapitre.

fait, des ajustements lexicaux sont nécessaires pour que la proposition exprime la même valeur sémantique<sup>133</sup>.

Le fait que l'équivalence entre la structure en *il y a* et l'énoncé monoclausal S-V correspondant aboutit à des différents degrés d'acceptabilité n'est pas étonnant si on considère que les sujets préverbaux eux-mêmes sont plus ou moins acceptés : il s'agit d'un phénomène graduel, comme le souligne Karssenber (2018b : 135) :

« To the extent that the *il y a... qui* sentences [...] can be declefted, they are similar to the more typical *il y a... qui* sentences with eventive or specificational semantics. Yet one cannot deny that typical cases such as *Y'a Jean qui a téléphoné* 'Jean phoned' are in a way "easier" to decleft than the examples [such as III.61]. One way of looking at this difference is to argue that decleftability is a gradient phenomenon [...]: there are instances in which decleftability is immediately obvious, and other cases (requiring lexical adjustments), in which declefting is less straightforward but nonetheless possible. The view that decleftability is a gradient rather than a discrete phenomenon comes as no surprise if one accepts [...] that **decleftability depends in part on the constituent's degree of subject acceptability: subject acceptability has independently been shown to be a gradient phenomenon itself, influenced by semantic, morphosyntactic and contextual factors**<sup>134</sup> » (Karssenber 2018b : 135, notre emphase).

### 3.10 Bilan

Les structures biclausales introduites par la séquence *il y a* ont fait l'objet de nombreuses études. On s'est soucié tout d'abord de distinguer les tournures où *il y a* garde son sens existentiel-locatif plein de celles où il perd son autonomie. Un courant d'études initié par Blanche-Benveniste analyse la séquence en *avoir* comme un « dispositif » permettant aux indéfinis de paraître en position initiale de phrase et de faire du SN un support de prédication plutôt qu'un sujet.

Certaines propriétés caractérisent les structures biclausales présentatives en *il y a* (y compris sa variante personnelle), dont notamment le fait que la subordonnée introduite par *qui* est une relative prédicative, et qu'elle peut accueillir un nom propre.

Nous avons considéré le cas particulier représenté par les structures en *il y a* qui incluent un constituant nominal à interprétation partitive (considérées comme une instance d'énoncé catégorique plutôt que thétiq ue chez Choi-Jonin et Lagae 2005). Cette opération de partition se retrouve

---

<sup>133</sup> Il a aussi été remarqué que les noms nus pluriels (*bare plurals*) de l'anglais apparaissant au sein de la structure en « *there are SN* » ont une interprétation existentielle, tandis qu'ils deviennent ambigus, pouvant être interprétés comme génériques ou existentiels, lorsqu'ils se trouvent en position de sujet préverbal (Cohen et Erteschik-Shir 2002).

<sup>134</sup> Voir le chapitre I, section 1.3 pour une discussion sur les facteurs qui interviennent dans diverses langues, pour légitimer les sujets préverbaux.

également dans la forme *il y en a ... qui*, où le pronom *en* peut avoir un emploi anaphorique (partition dans un ensemble mentionné en discours) ou nominal (partition dans l'ensemble des êtres humains).

A un niveau proprement pragmatique, nous avons souligné la multifonctionnalité propre à ces structures, qui peuvent exprimer une fonction non seulement présentative(-événementielle) mais aussi une fonction spécificationnelle, sans compter quelques autres articulations informationnelles plus ou moins marginales. La fonction présentative demeure la plus fréquente, et dans ce cadre la structure biclausale en *avoir* s'emploie globalement en tant que stratégie de structuration du discours, fonction qu'elle partage avec les autres introducteurs disponibles en français (*je vois, c'est, voilà*), dont nous discuterons dans le chapitre V, section 5.5.2. L'importance semble résider dans la possibilité de reprendre le référent nouvellement introduit par le moyen du pronom relatif (malgré l'existence d'une forme parataxique, laquelle est cependant beaucoup moins fréquente).

Conformément à leur fonction, les structures présentatives (et non spécificationnelles) manifestent une forte tendance à accueillir des SN indéfinis. Dans ce cas, contrairement aux structures qui accueillent un SN défini (et en particulier un nom propre), qui présentent un équivalent direct S-V, la structure comportant un nom indéfini nécessite souvent des ajustements lexicaux pour obtenir l'énoncé monoclausale correspondant.

En guise d'introduction au prochain chapitre, considérons brièvement les données du chinois que Cappeau et Deulofeu discutent dans leur étude de 2001 citée *supra*. Pour rappel, il était question dans cet article d'examiner la contrainte du français envers les SN indéfinis en début de phrase, et de montrer qu'elle est compensée par l'existence de tournures syntaxiques, dont notamment la configuration en *avoir* dont il est question ici, permettant d'exprimer le même contenu sémantique tout en respectant cette contrainte. Les auteurs font une comparaison avec le chinois, langue dont « les manuels traduisent systématiquement des phrases dont le constituant sujet comporte le verbe d'existence *yǒu* par des phrases à sujet indéfini » (Cappeau et Deulofeu 2001). Ils apportent les exemples suivants dont ils avaient conservé – et nous le faisons aussi – le mot-à-mot en anglais<sup>135</sup> :

(III.72) 有人说他好  
*Yǒu rén shuō tā hǎo*  
some folks say he is-good

(III.73) 有的画儿我很喜欢看  
*Yǒude huàr wǒ hěn xǐhuān kàn*  
some pictures I really like (to) see

---

<sup>135</sup> Comme l'indiquent Cappeau et Deulofeu (2001), l'exemple reporté en (III.72) est tiré du manuel de la Yale University, tandis que les autres (III.73-75) proviennent de Shi Dingxu (2000) (il y a une confusion entre le nom et le prénom de l'auteur dans l'article d'origine). Notons que dans les exemples ci-dessus, aussi bien *yǒu* [AVOIR] que *yǒu-de* [AVOIR-SUB] sont glosés par « some ». Voir plus bas pour la différence entre ces deux formes (nous en discuterons aussi dans le chapitre IV, section 4.3.2).

(III.74) 有一件事我想告诉妈妈  
*Yǒu yí-jian shì wǒ xiǎng gàosu māma*  
 have one-CL matter I want tell mother

(III.75) \*一件事我想告诉妈妈  
 \**Yí-jian shì wǒ xiǎng gàosu māma*  
 one-CL matter I want tell mother

Ils ajoutent que, contrairement au chinois, le français n'a pas de règle stricte interdisant les SN indéfinis en position préverbale :

« Et de fait, dans des langues comme le français, la situation est beaucoup plus complexe qu'en chinois puisqu'il n'y a pas de contrainte absolue, même en langue spontanée, qui interdise vraiment les syntagmes nominaux à interprétation indéfinis spécifiques en position sujet »

(Cappeau et Delefeu 2001)

Evidemment, l'objet principal de Cappeau et Deulofeu (2001) n'était pas d'analyser en détail les données du chinois ni de conduire une comparaison approfondie avec le français. Mais c'est par contre l'un des objectifs de cette thèse, et nous allons examiner ces exemples de plus près.

Le seul exemple parmi les phrases citées par Cappeau et Delefeu qui corresponde aux énoncés qui nous intéressent est (III.72), où le SN introduit par *yǒu* est en même temps l'agent du V2 (voir le chapitre IV, section 4.4.2 pour les détails). D'ailleurs, un énoncé équivalent « sans *yǒu* » est parfaitement acceptable :

(III.76) 人说他好  
*rén shuō tā hǎo*  
 personne dire 3SG bien  
 'Les gens disent qu'il est (quelqu'un de) bien'

Cependant, le sens de (III.76) n'est pas le même qu'en (III.72), puisque le nom nu en position préverbale entraîne une lecture définie<sup>136</sup> (chapitre I, section 1.1.2.3). De plus, nous verrons (chapitre IV, section 4.6.3.3) que si *rén* dans la séquence [*yǒu rén* V2] peut recevoir une lecture aussi bien existentielle que partitive, dans la grande majorité des cas la séquence déclenche une interprétation

<sup>136</sup> Or, quand on a affaire au référent *rén* 'personne, gens' cette « définitude » est moins évidente. Sémantiquement, en chinois comme en français, *les gens* peut renvoyer à la totalité des êtres humains, comme dans *rén dōu huì lǎo* 人都会老 'les gens vieillissent'. Évidemment, cette interprétation est improbable dans le cas de l'exemple (III.76) ci-dessus (= #?'toutes les personnes du monde disent qu'il est quelqu'un de bien'). La définitude de *rén* 'les gens' dans ce cas porte sur les personnes dans l'entourage du locuteur. Dans le chapitre suivant nous affinerons cette notion en parlant en termes d'une dichotomie entre interprétation partitive (III.72) et universelle (III.76).

partitive (non anaphorique) sur le SN, comme c'est le cas dans l'exemple cité par Cappeau et Deulofeu en (III.72). Nous donnerons des arguments montrant que ces énoncés ne portent pas une fonction présentative, et de ce fait constituent une catégorie à part.

L'énoncé en (III.73) comporte la forme lexicalisée *yǒu-de* qui fonctionne en tant que déterminant à valeur partitive « certains, il y en a qui », où *yǒu* n'a plus d'autonomie en tant que verbe. Par exemple, dans cet emploi il ne peut pas être modifié par une négation à la différence de l'emploi verbal (Chao 1968 : 728 ; CÀI 2004). Cela dit, le fait que la séquence *yǒu-de* soit lexicalisée en un élément attributif à valeur partitive n'est pas sans intérêt. Nous en discuterons dans le chapitre IV, section 4.3.

L'exemple en (III.75) comporte une topicalisation du complément d'objet (en l'occurrence *yí-jian shì* 'une chose'). En effet, les topiques ne peuvent pas être des indéfinis en chinois :

« Nouns that are unmarked for definiteness are always interpreted as definite or generic when they are topics, however [...] an indefinite noun phrase with *yi-* 'one' or any other numeral in general does not occur as a topic » (Li et Thompson 1981 : 86).

Notons que l'énoncé aurait l'air étrange en français également (III.77a), puisqu'il est difficile d'imaginer un contexte où la proposition comportant la topicalisation du complément d'objet indéfini soit informative, contrairement à la topicalisation d'un objet défini (III.77c) et à l'emploi de la construction en AVOIR où le SN indéfini est focalisé (III.77b) :

- (III.77) a. ?*Une chose, je veux (la) dire à maman* (cf. III.75)  
b. *J'ai / il y a une chose que je veux dire à maman* (cf. III.74)  
c. *Cette chose, je veux (la) dire à maman*

Or, en effet les noms indéfinis quantifiés en chinois ne sont pas facilement acceptés en tant que sujets préverbaux (voir le chapitre I, section 1.2.3) mais, de la même façon qu'en français, nous n'observons pas de contrainte « absolue » qui interdise les indéfinis spécifiques en position sujet.

En somme, le français et le chinois manifestent sans doute des caractéristiques similaires au premier abord, dont celle évoquée par Cappeau et Deulofeu (2001) : la contrainte pesant sur les indéfinis en position sujet est « compensée » par l'emploi de l'opérateur existentiel AVOIR. Cependant, la comparaison interlinguistique doit tenir compte des stratégies disponibles pour assurer le marquage local (ex. les propriétés des noms nus en chinois) pour être efficace.

D'autres caractéristiques esquissées dans cette section se révéleront pertinentes : les structures en AVOIR des deux langues entraînent souvent une lecture partitive et certains usages sont considérés

comme figés (cf. *you-de* discuté dans cette section et la tournure *il y en a* du français dont nous avons parlé plus haut). Enfin, nous montrerons aussi que la séquence *yǒu rén* [avoir personne] tend fortement à déclencher une lecture partitive ('il y a des gens') et non existentielle ('il y a quelqu'un').

Tout en étant consciente que l'analyse contrastive a souvent l'inconvénient d'être plus révélatrice des différences interlinguistiques que des similitudes (voir Meulleman 2012 : 4), le chapitre suivant comporte une description approfondie des structures biclausales en AVOIR du chinois, complétée par notre analyse fonctionnelle de ses occurrences dans le registre parlé de la langue, et se conclura sur les points de convergence et de divergence d'ordre fonctionnel avec les structures en AVOIR du français.